

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de
Cyrène, promulgant l'Encyclique du Saint-Père sur la ques-
tion des écoles du Manitoba. 221. — Son Éminence le Car-
dinal. 225. — Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin. 230. — La
guérison de M. Paul Cloutier. 231. — Bulletin. 233. — Actions
de grâces. 239. — Recommandations. 240. — Table des ma-
tières de l'année. 241.

LETTRE PASTORALE

(Suite et fin)

TROISIÈME PARTIE

*Devoirs des catholiques et de tous les citoyens relative-
ment à cette question, pour l'avenir.*

Ce n'est pas assez de constater l'injustice commise et
l'insuffisance des moyens proposés jusqu'ici pour sa répa-
ration : il importe de tracer une ligne de conduite pour
l'avenir. Et c'est ce que fait Léon XIII dans la dernière
partie de son Encyclique.

1.—Les catholiques sont tenus de travailler à reconquérir, par tous les moyens légaux à leur disposition, leurs droits dans leur plénitude : " C'est à quoi, dit le Pape, l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et prudence."

2.—Dans cette lutte difficile, où tous ne doivent avoir qu'une seule ambition et qu'un même désir, faire rendre pleine justice à la minorité, si d'honnêtes divergences d'opinion peuvent se produire, il faut cependant que ces divers sentiments, exposés en toute modestie et charité, finissent par s'effacer et se fondre en quelque sorte dans une commune pensée et une fraternelle unanimité. Le principe de cette unité de vues et d'action, c'est l'autorité et la direction épiscopale, sans laquelle rien ne doit se faire ni s'entreprendre, " non sine consilio vestro."

3.—Les catholiques manitobains doivent être disposés, comme ils l'ont toujours été, à accepter, sans cesser de réclamer justice entière, les réparations partielles qu'ils peuvent obtenir, pourvu, naturellement, qu'elles répondent aux enseignements de l'Eglise et fassent disparaître des écoles l'enseignement neutre condamné par le Souverain Pontife.

4.—Le Saint-Père, confiant dans l'excellence de la cause des catholiques, exprime l'espoir que, grâce à l'équité et à la vraie prudence qu'on a le droit d'attendre de nos gouvernements, grâce aussi au bon vouloir et à l'esprit de justice de tous les Canadiens, cette question épineuse finira par recevoir une solution pleinement satisfaisante. Il compte aussi beaucoup pour arriver à ce résultat, sur le concours loyal et éclairé des journalistes dont la tâche est si noble et si importante, mais qui ne peuvent dignement remplir leur mission qu'en respectant les droits de la vérité, de la justice, de la religion, et en suivant avec obéissance les directions épiscopales : " Vereantur ac sancte observent Episcoporum auctoritatem."

5.—Tant que justice n'aura pas été obtenue, les catholiques aideront de leurs aumônes au soutien des écoles catholiques du Manitoba, et ils ne sauraient faire une

œuvre meilleure et plus sainte. Pour notre part nous voulons que *l'œuvre du denier du Manitoba*, approuvée par le Saint-Siège, soit encouragée par tous les catholiques de notre diocèse.

6 — Les évêques doivent voir à ce que, par leur autorité et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et qu'on n'admette comme professeurs que des hommes pourvus des qualités que comportent les fonctions de l'enseignement solide et profondément religieux.

Voilà, N.-T.-C.-F., cette Encyclique de Léon XIII dont vous lirez la traduction officielle à nous envoyée par le Saint-Père lui-même. Ce qu'elle déclare, ce qu'elle prescrit, ce qu'elle conseille, nous venons de vous le dire en accomplissant les fonctions de notre charge pastorale, et nous interdisons comme injurieuse à Sa Sainteté toute interprétation contraire. Il ne nous reste plus qu'à faire appel à l'esprit de foi et de soumission dont nous vous savons animés envers le Saint-Siège. Nous tenons à le proclamer bien haut : Nous sommes au-dessus de tous les partis politiques ; nous ne voulons nous inféoder à aucun d'eux. Ce que nous désirons, c'est le triomphe d'une cause sacrée et non le triomphe d'un parti. Et ce triomphe, nous avons l'espérance que tous les hommes de cœur, tous les amis de la justice et de la liberté nous aideront à l'obtenir. Il ne s'agit pas de revenir sur un malheureux passé ; c'est l'heure de la réparation complète, entière, que nous attendons, et c'est cette heure que toutes les sympathies, tous les nobles courages, toutes les vaillances généreuses doivent s'efforcer de hâter. Que les hommes publics s'unissent donc et recourent aux moyens que la sagesse et le patriotisme leur inspireront pour mettre fin au violent état de choses dont nous souffrons tous. Ils savent les moyens d'action que la constitution autorise. Que le salut nous vienne du gouvernement de Winnipeg amené à réparer l'injustice commise ; qu'il nous vienne du gouvernement fédéral, par une loi efficace et stable, comme

nous l'avions demandé déjà, ou même, s'il était possible du gouvernement impérial : nous nous en réjouissons et le cœur du Souverain-Pontife, nous le savons, en sera consolé.

Au nom de la justice, au nom de l'harmonie qui doit régner entre tous les citoyens d'un même pays, nous demandons aux protestants que la diversité de croyances n'empêche pas d'être nos frères—de nous donner la main et de travailler avec nous. Déjà un grand nombre d'entre eux, par ce qu'ils ont fait dans le passé, ont acquis des titres à notre reconnaissance et Nous leur en offrons ici l'expression sincère. Tous, nous l'espérons, écouteront notre voix, ils traiteront cette petite mais vaillante minorité du Manitoba comme ils voudraient être traités eux-mêmes s'ils étaient à sa place. Nous comptons sur eux, et qu'ils le sachent, la victoire que nous remporterons sera la leur aussi bien que la nôtre, car ce sera la victoire du droit et de la liberté.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée, le premier dimanche après sa réception, au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le six janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

† L. N., Arch. de Cyrène,
Administrateur.

Par mandement de Monseigneur l'Administrateur,
B. PH. GARNEAU, ptre, Secrétaire.

**Son Eminence le Cardinal Elzéar-Alexandre
Taschereau, Archevêque de Québec**

Nos lecteurs ont déjà appris la mort de Son Eminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Archevêque de Québec, arrivée le 12 avril 1898. Cet événement douloureux est

ur
Ca
qu
ter
l'le
Rj
raj
la
pri
soj
dia
con
lipi
Mg

Tas
Il s
sa v
l'Ag

entr
dans
jusq
s'y c
ché,
de y
occu
lité.
divei
divei
Direc

un deuil pour l'Église entière, particulièrement pour le Canada, plus particulièrement pour le diocèse de Québec que son épiscopat a si abondamment vivifié pendant longtemps. Faisant partie de la province ecclésiastique dont l'éminentissime défunt était le Métropolitain, le diocèse de Rimouski perd aussi sa large part à ce deuil. On s'y rappelle, on ontro, sa présence comme Archevêque lors de la bénédiction du Séminaire incendié; ses sympathies exprimées lors de l'incendie de cette bâtisse; sa généreuse souscription et les secours qu'il fit envoyer de l'Archidiocèse après ce malheureux événement; sa présence comme Cardinal, coïncidant avec la solennité qui y eut lieu, après la collation par Rome, à feu son Excellence Mgr Ed. Langayin, du titre de Protonotaire Apostolique.

La nature avait départi à Son Eminence le Cardinal Taschereau les plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Il sut tout faire fructifier; c'est ce qui explique comment sa vie fut si bien remplie et si féconde en œuvres pour l'Église et son pays.

Né à Ste-Marie de la Beauce le 17 février 1820, il entra au Séminaire de Québec à l'âge de 8 ans, et il vécut dans cette ville, le cœur de la patrie canadienne française, jusqu'à sa mort arrivée à l'âge de 78 ans. Sa vie féconde s'y est dépensée partie au Séminaire, partie à l'Archevêché, siège de tant d'hommes illustres depuis Mgr de Loyal de vénérable mémoire. Au Séminaire de Québec il a occupé tous les postes qui réclament les plus belles qualités. Il fut professeur de diverses classes de lettres; des diverses classes de sciences du cours classique; des diverses sciences ecclésiastiques; il fut successivement Directeur du Petit Séminaire, Directeur du Grand Sémi-



SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

ARCHÊVÊQUE DE QUÉBEC.

na
do
ver
dio
la
Sai

rell
16
adm

Sén
exp
sces
parc
affai
au f
fait
et so
d'en
de le
vertu
mêm
encor

pour
de tr
l'hist
évêqu
ment
plusie
diocés

naire, Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université dont il fut l'un des fondateurs. En vertu du même mouvement uniforme d'ascension, il devint Vicaire Général du diocèse de Québec, Archevêque de Québec et Cardinal de la Sainte Eglise Romaine particulièrement estimé de Sa Sainteté Léon XIII.

La vie silencieuse et retirée qu'il a menée, suite naturelle des goûts monastiques qu'il manifesta à l'âge de 16 ans, n'a pu contenir l'éclat des qualités et des vertus admirables qui rayonnent sur cette existence.

“ Nous voyons en lui, disait-on dernièrement au Séminaire de Québec, l'homme exact dont le seul souvenir exprime l'idée d'harmonie ; l'homme discret qui porte un sceau à ses lèvres et ne les laisse jamais échapper une parole inconsidérée ; l'homme droit qui dépouille une affaire en y touchant, et qui du premier coup d'œil arrive au fond sans heurter aux incidents ; l'homme ferme qui fait fi de la popularité ou de l'improbation placés entre lui et son but ; l'homme intelligent qui ne craint pas la lumière d'en haut et qui permet en lui cette union de la raison et de la foi si nécessaire aux œuvres immortelles ; l'homme vertueux en qui la sainteté s'est tellement naturalisée que même quand l'intelligence n'agissait pas, la piété agissait encore.”

Il a été l'homme de travail : travail au Séminaire pour ses différents professorats ; travail pour la composition de traités d'architecture et d'astronomie ; travail pour écrire l'histoire complète du Séminaire de Québec ; travail comme évêque dans la composition d'un grand nombre de mandements et de circulaires et de milliers de lettres qui forment plusieurs volumes ; travail au point de vue de la discipline diocésaine, de l'administration paroissiale, des visites pasto-

rales, de toutes les œuvres diocésaines. Il a été l'homme d'une grande autorité exercée avec un grand calme ; l'homme d'un zèle brûlant sous un extérieur tranquille ; l'homme d'une sensibilité exquise sous des dehors froids et réservés ; l'homme d'une grande simplicité et humilité au milieu des plus grands honneurs. Il a été l'homme de la charité qui sait se dévouer pour tout ce qui a besoin de dévouement : pour les malades en temps d'épidémie ; pour la jeunesse étudiante ; à la cause de l'éducation chrétienne ; pour toutes les infortunes de ce monde ; à la cause nationale de la colonisation.

A Rimouski, tant en ville qu'au Séminaire et à l'Évêché, la mort de Son Eminence a été apprise avec douleur, bien qu'on s'y attendît depuis longtemps. Sa Grandeur Mgr Blais qui a été en rapports intimes avec l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal, a immédiatement écrit aux communautés religieuses et à son clergé, demandant des prières pour celui qui était un prince de l'Église catholique le Métropolitain de la Province Ecclésiastique de Québec dont le diocèse de Rimouski fait partie, et notre premier chef hiérarchique après le Pape, et annonçant que le 28 du mois courant un service solennel serait chanté à la cathédrale pour le repos de l'âme de l'Éminentissime défunt. Beaucoup de prières et de communions ont été faites au Séminaire et dans les communautés religieuses à la nouvelle de sa mort. Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski, M. le Supérieur du séminaire le Très-Révérend L.-J. Langis, V. G., et un grand nombre de prêtres du diocèse, assistaient aux funérailles de Son Eminence, qui ont été la solennité funèbre la plus imposante dont Québec ait été témoin.



SA GRANDEUR MGR L. N. BÉGIN
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec

Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Cyrène, succède de droit à Son Eminence le Cardinal Taschereau comme Archevêque de Québec. Sa Grandeur Mgr Bégin a fait en Canada, en Europe et en Orient, des études fortes et étendues; aussi est-il d'une science profonde et d'une vaste érudition. Les ouvrages qu'il a déjà publiés: "La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes," "La sainte Ecriture et la Règle de foi," "L'Éloge de St-Thomas d'Aquin" et "Le culte catholique" en sont la preuve. Théologien, historien, linguiste, controversiste, écrivain, orateur, il est une des gloires de notre pays. Comme son illustre prédécesseur avec qui il a similitude de carrière Sa Grandeur Mgr Bégin a été Professeur au Séminaire de Québec, Préfet des études, Directeur du Grand et du Petit Séminaire, et comme lui il est aujourd'hui Archevêque de l'Eglise métropolitaine de Québec. Désigné par Son Eminence le Cardinal Taschereau pour lui succéder sur ce siège illustre, il y a déjà rempli les fonctions d'Archevêque à titre d'Administrateur avec la même prudence, fermeté et sagesse. Comme le disait un journal protestant de Québec: "Mgr Bégin est la générosité même. Tolérant, patient, affable, sa personnalité est pleine de charme, et il est très-aimé de toutes les classes de la société à Québec."

Nous offrons à Sa Grandeur Mgr Bégin, nos meilleures félicitations, l'hommage de notre respect, et nos vœux les plus sincères pour son bonheur personnel et la prospérité toujours croissante de l'Eglise métropolitaine de Québec.

La guérison de M. Paul Cloutier de la paroisse
de St-Simon.

Saint Antoine pour qui l'on a en ces temps une dévotion qui se répand de plus en plus, est le patron du Séminaire de Rimouski. Chaque jour les élèves récitent à la messe de communauté une prière riche d'indulgences, devant une magnifique statue de ce saint, don de Sa Sainteté le Pape Pie IX, qui se trouve sur le maître autel de la chapelle. Cette dévotion a déjà produit d'heureux résultats. Voici entre autres un fait sur le caractère surnaturel duquel nous n'avons pas à nous prononcer, mais qui paraît digne de remarque.

Il y a près de quatre ans M. Paul Cloutier est revenu malade des Etats-Unis. Après quelque temps de séjour à St-Simon il cessa complètement de parler. Pendant 3 ans et 9 mois il a gardé un silence absolu. Ni M. le curé, ni ses sœurs, ni aucun de ses parents n'ont été capables de lui faire dire un mot.

Bien des prières ont été faites pour sa guérison.

Au mois de novembre dernier le Rév. M. F.-X. Cloutier, d'Albany, écrivait au Séminaire demandant d'y faire faire une neuvaine à saint Antoine pour la guérison de son frère. Cette neuvaine commencée le 22 novembre a été faite par les ecclésiastiques et les écoliers de la communauté. En même temps le Rév. M. Cloutier commençait une neuvaine de messes, dont sept ont été dites au séminaire, pendant neuf mardis consécutifs. Le dernier mardi de cette neuvaine tombait le 1er février. Du 24 janvier au 1er février le Rév. M. Cloutier a fait dire de plus au Séminaire une neuvaine de messes pendant

laquelle les écoliers et les ecclésiastiques ont prié spécialement pour le malade. Or un peu avant le 1er février le malade avait déjà éprouvé un mieux sensible et répondait aux prières faites en famille.

Pour obtenir une guérison complète le Rév. M. Cloutier eut la pensée de faire dire encore au séminaire, des messes pendant 4 mardis consécutifs, de manière à porter le nombre de ces messes à 13, afin d'honorer saint Antoine et sa bienheureuse mort arrivée le 13 juin 1231. La première de ces 4 messes additionnelles a été dite mardi le 8 février. Or ce jour-là M. Paul Cloutier parfaitement guéri, est allé à l'église et s'est confessé ; le lendemain il est allé faire la sainte communion et voir M. le curé au presbytère, conversant facilement. Depuis M. Cloutier continue de parler comme lorsqu'il était en santé. Il assiste à la messe tous les jours. Dimanche le 20 février il a entendu la grand'messe et les vêpres et a fait le chemin de la croix, ce qu'il n'avait pas fait depuis 3 ans.

Les faits sus-dits sont confirmés par M. le curé de St-Simon et cette guérison a produit de l'émoi dans cette paroisse.

Le Révd. M. Cloutier avait promis de donner \$45.00 pour payer la moitié de la pension d'un élève pauvre au Séminaire, dans le cas où son frère serait guéri. Il s'est acquitté avec bonheur de sa promesse.

M. Paul Cloutier a demandé de remercier bien vivement les élèves d'avoir prié pour lui, et le 13 juin jour de la Ste Antoine, fête patronale du Séminaire, il se rendra probablement à Rimouski, pour remercier St Antoine en la chapelle même d'où il est convaincu que sa guérison lui est venue.

2774

toin

obte

E

Nicc
men
l'œu
imin
diocè
ciel.

offici
le ch
Rév.
neur.
B. Be
du P
Battu
tenait
O filie
Sémin
fique
Vicaire

l'Asce
copale
le 18
séance

— Madame J. E. M., d'Ottawa, remercie saint Antoine pour position obtenue.

— Une autre personne le remercie pour guérison obtenue.

BULLETIN

Deux paroissiens des Trois-Pistoles; Madame Vve Louis Nicol et Monsieur Jos. Bérubé, ont laissé dans leur testament, la première \$165.00, le second \$150.00, pour l'œuvre de la Propagation de la foi. Ces sommes ont été immédiatement dépensées pour des missions pauvres du diocèse. Donner ainsi c'est amasser des trésors pour le ciel.

— Le jour de Pâques Sa Grandeur Mgr. Blais a officié pontificalement à la cathédrale, accompagné de M. le chanoine R.-Ph. Sylvain comme prêtre-assistant et des Rév. MM. T. Landry et A. Poirier comme d'acres d'honneur. M. l'abbé E. Lepage était diacre d'office et M. l'abbé B. Béaulieu remplissait l'office de sous-diacre. Les élèves du Petit Séminaire ont très-bien exécuté une messe de Battmann. M. A. Chamberland organiste de la Cathédrale tenait l'orgue. A l'offertoire un chœur des élèves a chanté *O filii* harmonisé. Avant et après la messe la fanfare du Séminaire a fait entendre ses joyeux accords. Le magnifique sermon de circonstance a été fait par M. le Grand Vicaire L.-J. Langis.

— A cause de la date à laquelle arrive la fête de l'Ascension, le 8ème anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Blais, au lieu d'être célébré le 18 mai, le sera le 24, cette année. La veille il y aura séance au couvent des Sœurs de la charité et au Séminaire.

— Dans notre dernier numéro, il s'est glissé une

erreur typographique que nous tenons à réparer. A la page 218, ligne 28, au lieu de " étudiant en Rhétorique " il faut lire " étudiant en Théologie."

— Le 17 avril dernier un incendie réduisait en cendres l'église de la paroisse de Sayabec. Les vases sacrés, les ornements, le matériel employé au culte, tout a été détruit. Malgré sa bonne volonté M. le curé Saindon n'a pas même pu sauver le Très-Saint Sacrement. C'est une épreuve pour cette paroisse qui promet beaucoup, mais qui est encore jeune. Aussi si des personnes charitables voulaient contribuer d'une manière quelconque à pourvoir cette paroisse des choses nécessaires au culte, elles feraient acte grandement louable et méritoire. Les colons de la jeune et belle paroisse de Sayabec ne se laissent pas abattre. Ils ont décidé à l'unanimité de bâtir une nouvelle chapelle. Cette union est un gage des bénédictions du ciel, et la garantie de leur succès.

— Avec la haute approbation de Sa Grandeur Mgr Blais, les élèves du couvent des Sœurs de Jésus-Marie aux Trois-Pistoles, de concert avec quelques amateurs de cette paroisse, ont donné le 11 avril, une séance dramatique et musicale au profit de l'œuvre de cette maison. Ces jeunes filles ont été attentivement écoutées et vivement applaudies par un auditoire nombreux de la paroisse des Trois-Pistoles, et des paroisses circonvoisines. Assistaient parmi les membres du clergé : le Rév. M. Jos. Ouellet, curé de St-Jean de Dieu ; le Rév. M. J.-Bte. Ruest curé de St-Clément ; le Rév. M. E. Paradis vicaire des Trois-Pistoles ; le Rév. M. J.-A. Larrivée, du Séminaire de Rimouski. Le Rév. M. D. Morisset, curé de la paroisse, attristé par la mort récente d'un de ses frères, n'était pas présent. A la fin de la séance le Rév. M. Larrivée, enfant

de la paroisse, a offert au nom de tous, des félicitations bien méritées à ces actrices, musiciennes et musiciens, qui venaient de les intéresser si vivement. Cette séance a été en effet très-intéressante et ce succès est une preuve de plus, si on y ajoute celle que l'on peut se procurer au bureau des examinateurs pour la collation des diplômes aux institutrices, de la force des études que l'on fait dans cette maison, comme de la solidité de l'éducation à la fois chrétienne et progressive qu'on y reçoit. Il est regrettable que cette maison ait à sa charge de lourdes obligations pécuniaires. Mais cette séance donnée pour aider à subvenir aux besoins les plus pressants, aura, croyons-nous, un résultat d'une plus grande portée. Elle est une preuve de la valeur de la formation qu'on y reçoit et pourra amener soit indirectement par l'augmentation du nombre des élèves, soit directement, en provoquant des dons généreux comme l'histoire de cette maison en garde religieuse souvenance, un résultat heureux au point de vue des finances. Il y a actuellement 8 religieuses et 125 élèves en majorité externes, au couvent des Sœurs de Jésus-Marie des Trois-Pistoles.

— Les journaux annonçaient dans le cours de ce mois que M. l'abbé Jos. Marquis, agent de la colonisation pour les diocèses de Québec, Rimouski et Chicoutimi, est allé rencontrer à Lévis une trentaine de colons des états du Maine et du New-Hampshire, en route pour la vallée de la Matapédia afin d'y prendre des lots. Une cinquantaine d'autres venant des mêmes endroits, iront les rejoindre en juin et septembre prochains.

— Comme l'avait annoncé Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski par une circulaire en date du 13 avril, un service funèbre a été chanté le 28 à la cathédrale, pour le

repos de l'âme de l'Eminentissime Elzéar-Alexandre Tachereau, Métropolitain de la province ecclésiastique de Québec. L'église était remplie d'une assistance pieuse et recueillie de la ville et de la paroisse de Rouski et des paroisses environnantes, au milieu de laquelle on remarquait les communautés des Sœurs de la charité et du Saint-Rosaire avec leurs élèves, qui avaient offert la communion le matin pour le vénéré défunt. Etaient présents parmi les membres du clergé : M. le Grand Vicaire L.-J. Langis ; MM. les chanoines J.-B. Blanchet, P.-J. Sancier, F.-M. Fournier, P.-C. Audet, M.-R. Bilodeau, L.-N. Bernier, D. Vézina, R.-Ph. Sylvain, C.-A. Carbonneau ; les Révds. MM. C.-G. Fournier, D. Morisset, J.-A. Pérusse, A. Duval, N. Gagnon, L.-A. Lamontagne, J.-Z. Jean, D. LeBel, L.-C.-H. Tremblay, P. Brillant, J.-B.-A. Bélanger, A.-A. Soucy, M. Belzile ; le R. P. Pacifique ; les Rév. Ms. MM. F.-X. Dumais, T. Landry, A. Poirier, J.-A. Larivée, J. Perron, J.-R.-T. Sasseville, A. Audet, F.-G. Caisse, L. Côté, F. Paradis, Th. Dumas, Z. Belles-Iles. Sa Grandeur Mgr Blais a officié accompagné de M. le chanoine J.-B. Blanchet, Prévôt du Chapitre, comme prêtre-assistant. MM. les Chanoines M.-R. Bilodeau, curé de St-Anaclet et C.-A. Carbonneau, curé de St-Jean-Baptiste de l'Île Verte, remplissaient les fonctions de diares d'honneur, et MM. les abbés B. Beaulieu et E. Lepage, celles de diares d'office et de sous-diares. L'église était toute tendue de banderoles noires et blanches avec inscriptions appropriées. Les élèves du Séminaire accompagnés par M. A. Chamberland, organiste de la cathédrale, ont chanté la messe de *requiem*, et à l'offertoire *in paradisum*, en parties

— Le 14 avril Sa Grandeur Mgr Blais a fait sa visite

ca
Ri
qu
co
les
ce
sav
cet
l'ai
et c
et 1
fem
secc
dim
derr
gran
avec
cette
dipié
Il y
Char
élève
infr
refug
et 3
année
mont
dout
du ch
.
était p
de vêt

canonique annuelle au couvent des Sœurs de la Charité de Rimouski. Sa Grandeur a été très satisfaite de l'ordre qui règne partout comme en tout dans cette maison, et a constaté avec bonheur les succès marquants qu'obtiennent les élèves en différents genres d'études, spécialement pour ce qui est des travaux manuels qu'une jeune fille doit savoir faire, et de l'économie domestique. Les élèves de cette maison apprennent diverses sortes de travaux à l'aiguille, la manière de raccommoder le linge, de tailler et de confectionner les habits, de faire la cuisine, de tricoter, et même de tisser une étoffe; en un mot, tout ce qu'une femme doit savoir pour tenir une bonne maison sans le secours de mains étrangères. Ces études pratiques ne diminuent en rien la force du cours ordinaire. Ainsi l'an dernier 11 élèves ont reçu des diplômes d'école modèle avec grande distinction; 12 des diplômes d'école élémentaire avec la même note; 2 ont été graduées. Pour la fin de cette année 6 se préparent à être graduées, 7 à recevoir le diplôme d'école modèle, et 8, celui d'école élémentaire. Il y a actuellement en cette maison 20 Sœurs de la Charité et 27 sœurs auxiliaires dont sept novices. 290 élèves y fréquentent les classes. L'orphelinat, la salle des infirmes et l'hôpital de cette maison, ont donné asile et refuge cette année, à 57 orphelines, 18 personnes infirmes et 3 marins malades. Le nombre des visites faites cette année par les Sœurs aux malades dans diverses familles, monte à 300. Dieu bénit visiblement toutes ces œuvres dont le principe fécond est la charité, la principale vertu du christianisme.

— Le 27 avril, fête de Notre-Dame de Bon Conseil, était pour les Sœurs du St Rosaire, un jour de cérémonie de vêture et de profession religieuse. Vu l'exiguïté de

leur chapelle la cathédrale fut mise à leur disposition pour la circonstance. Sa Grandeur Mgr Blais présidait la cérémonie, accompagné de M. le chanoine M.-R. Bilodeau, curé de St-Analet et du Rév. M. J.-D. Rioux, curé de N.-D. de Lourdes. M. le chanoine R.-Ph. Sylvain, directeur spirituel de la communauté du St Rosaire de Rimouski, a fait le sermon de circonstance. Ce fut un exposé pratique de la vie d'immolation qu'embrassaient en ce jour les ferventes élues. Ont émis les premiers vœux annuels : Marie-Anne Voyer de Ste-Cécile du Bic, dite Sr Marie de Ste Scholastique ; Marie-Sophie Bélanger de l'Assomption de N.-D., dite Sr Marie de la Présentation, *novices choristes* ; Marie-Eva Boucher de Trois-Pistoles dite Sr Marie de Ste Zite ; Marie Anne Carrier de l'Assomptien de N.-D., dite Sr Marie de St Antonin ; Marie-Angèle Hudon de St-Eloi dite Sr Marie de St Hospice ; Léa St Laurent de St-Analet dite Sr Marie de Ste Benoite ; Sophie Carrier de St-Bonaventure dite Sr Marie-Gérard, *novices converses* ; ont revêtu le saint habit : Marie-Louise Tardif de l'Assomption N.-D., dite Sœur Marie de la Nativité ; Marie-F.-Léda Bégin de N.-D. d'Hébertville (Chicoutimi), dite Sœur Marie de St-Thomas de Villeneuve ; M.-Rose-Anne Bouchard de St-Jérôme (Chicoutimi) dite Sœur Marie de St Jérôme ; Marie-Ferdinanda Lévesque de St-Ulric, dite Sœur Marie-des-Sept-Douleurs ; Mary-Elisabeth-Jane McKenny de Ste-Adélaïde de Pabos, dite Sœur Marie de St Patrice ; Marie-Gracia Bérubé de St-Simon, dite Sœur Marie de St Michel ; M.-Delvina Pelletier de St-Modeste, dite Sœur Marie de St Onésime ; Marie-Eugénie Ruest de St-Analet, dite Sœur Marie de St Charles Borromée ; Marie-Eugénie Rioux de Fraserville, dite Sœur Marie de Lourdes ; Marie-

Lo
Sa
Ma
de
Pa
Ca
An
le
cur
cou
Lai
Cai
J. J
tan
du
M.

bon
veur
aval
faite
trois
horri
j'inv
tant
Mes
une
Perce
missa

Louise Desbiens de N.-D. d'Hébertville (Chicoutimi), dite Sœur Marie de Ste Elizabeth, *postulantes choristes* ; Marie Thibault de N.-D. d'Hébertville, dite Sœur Marie de Ste Eulalie ; Mary-Martha Hayes de Ste-Adélaïde de Pabos, dite Sœur Marie de Ste Julie ; Marie-Delvina Caron de l'Assomption de N.-D., dite Sœur Marie de St Amable, *postulantes converses*. Étaient au chœur : M. le Grand Vicaire L.-J. Langis ; M. le chanoine D. Vézina, curé de Rimouski ; le Révd. P. Pacifique Supérieur du couvent des Capucins à Ristigouche ; le Révd M. Th. Landry, directeur du Petit Séminaire ; le Révd. M. F.-G. Caisse, vicaire à Rimouski, et MM. les abbés B. Beaulieu, J. Léonard et C. St. Laurent. Il y avait nombreuse assistance. Le chœur des chanteuses était celui des religieuses du St Rosaire. Elles étaient accompagnées à l'orgue par M. le notaire G. Belzile. Belle et touchante cérémonie.

ACTIONS DE GRACES.

Pabos, 19 avril 1898.— Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne qui a fait éclater sa puissance en faveur de mon cher enfant, âgé de 2 ans et 9 mois. Ayant avalé par mégarde une agrafe en cuivre d'un livre de piété, faite en forme de croix, d'un pouce et demi de longueur sur trois quarts de pouce de largeur, il éprouvait des douleurs horribles qui le forçaient à pousser des cris. Aussitôt, j'invoquai avec confiance cette grande sainte, lui promettant de faire publier la guérison de mon fils dans son *Messenger*. Mon mari promit de son côté de faire chanter une grand'messe et de faire un pèlerinage à Ste-Anne de Percé. Après une heure de souffrances, mon enfant vomissait cette objet à la grande surprise de tous les assis-

tants qui s'écrièrent dans un transport de reconnaissance : O prodige ! O miracle de la bonne sainte Anne. — D^{me} Rémi Parisé, par Rév. M. Jos. Dechamplain, curé.

St-Godefroi. — Remerciements à la bonne sainte Anne pour une grâce particulière obtenue par son intercession. Anonyme. — *St-Ulric.* Reconnaissance à sainte Anne pour guérison d'un mal d'yeux, après promesse de publication dans le *Messenger*. D^{me} Jos. Desrosiers. — *Hamilton.* Je remercie la bonne sainte Anne pour la guérison d'une tumeur au visage et de deux autres maladies, et plusieurs autres faveurs. — *St-Anaclet.* Guérison d'un fort mal de jambes, et d'une sérieuse inflammation d'intestins par l'intercession de sainte Anne. D^{me} V. St Laurent. — *Cedar-Hall.* Sainte Anne m'a retirée, il y a un an d'un péril imminent ; je désire l'en remercier et engager tous les abonnés à l'en remercier avec moi, car jamais je ne pourrai assez lui témoigner combien je lui suis reconnaissante. A. Couture. — *St-Anselme.* Deux guérisons par l'intercession de sainte Anne après promesse de publication dans le *Messenger*. D^{me} H. Lamontagne.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; succès dans 3 entreprises ; paix dans deux familles ; un père de famille ; 2 personnes qui ont perdu la foi ; 3 grâces particulières ; 2 malades ; 3 vocations ; 2 familles pour grâce de bonne mort ; retour d'une personne ; 1 situation ; 2 convalescents ; les zéloteurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.